

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2018

12 Avril 2018

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

21

Nombre de pouvoir

10

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

31

L'an deux mille dix-huit le 12 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 05 avril 2018.

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mme MARGEZ, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL, adjoints.
MM. ANDRIES, PAQUET, Mme FONTAINE, M. DANIEL, Mmes DELANOY, DECAESTEKER, M. CARLIER, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE, M. PESTKA, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme PHILIPPE, Mme DUQUENNE, Mme FAES, Mme ROSIAUX, M. LAVERSIN, M. MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme CREMAUX, M. EVRARD.

Avaient donné pouvoir : Mme PHILIPPE à M. WESTRELIN, Mme DUQUENNE à Mme MERLIN, Mme FAES à Mme DUBOIS, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. LAVERSIN à M. ANDRIES, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à Mme DELWAULLE, M. DESFACHELLES à M. PESTKA, Mme CREMAUX à M. FLAJOLLET.

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-02a) Compte Administratif 2017- Ville

Conseil Municipal du 12 avril 2018

I-02a) Compte Administratif 2017- Ville

Madame Carole DUBOIS – 1^{ère} adjointe au Maire, présente le compte administratif 2017, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

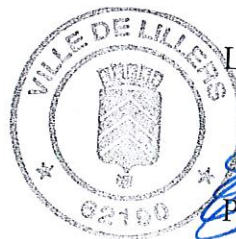
Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 04 avril 2018 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 24 voix pour (« Lillers en positif ») et 6 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Suivent les signatures.

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 12/04/2018
et de la Publication le 12/04/2018
Lillers, le 12/04/2018
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS

REÇU LE 18 AVR. 2018



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2018

12 Avril 2018

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

21

Nombre de pouvoir

10

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

31

L'an deux mille dix-huit le 12 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 05 avril 2018.

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mme MARGEZ, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL, adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mme FONTAINE, M. DANIEL, Mmes DELANOY, DECAESTEKER, M. CARLIER, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE, M. PESTKA, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme PHILIPPE, Mme DUQUENNE, Mme FAES, Mme ROSIAUX, M. LAVERSIN, M. MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme CREMAUX, M. EVRARD.

Avait donné pouvoir : Mme PHILIPPE à M. WESTRELIN, Mme DUQUENNE à Mme MERLIN, Mme FAES à Mme DUBOIS, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. LAVERSIN à M. ANDRIES, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à Mme DELWAULLE, M. DESFACHELLES à M. PESTKA, Mme CREMAUX à M. FLAJOLLET.

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-02b) Compte Administratif 2017 – Service eau potable

I-02b) Compte Administratif 2017 – Service eau potable

Madame Carole DUBOIS, 1^{ère} adjointe au Maire, présente le compte administratif 2017, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 04 avril 2018 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

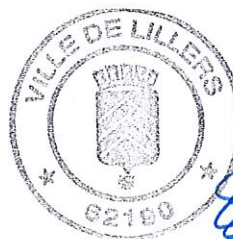
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 24 voix pour (« Lillers en positif ») et 6 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures.

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18/04/2018
et de la Publication le 18/04/2018
Lillers, le 18/04/2018
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS



REÇU LE 18 AVR. 2018



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2018

12 Avril 2018	L'an deux mille dix-huit le 12 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 05 avril 2018.
<u>Nombre de conseillers</u> 33	
<u>Présents à la séance</u> 21	<u>Etaient présents :</u> <i>Mme DUBOIS, M. LELONG, Mme MARGEZ, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL, adjoints. MM. ANDRIES, PAQUET, Mme FONTAINE, M. DANIEL, Mmes DELANOY, DECAESTEKER, M. CARLIER, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE, M. PESTKA, conseillers municipaux.</i>
<u>Nombre de pouvoir</u> 10	<u>Etaient excusés :</u> <i>Mme PHILIPPE, Mme DUQUENNE, Mme FAES, Mme ROSIAUX, M. LAVERSIN, M. MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme CREMAUX, M. EVRARD.</i>
<u>Nombre d'absents</u> 1	<u>Avaient donné pouvoir :</u> <i>Mme PHILIPPE à M. WESTRELIN, Mme DUQUENNE à Mme MERLIN, Mme FAES à Mme DUBOIS, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. LAVERSIN à M. ANDRIES, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à Mme DELWAULLE, M. DESFACHELLES à M. PESTKA, Mme CREMAUX à M. FLAJOLLET.</i>
<u>Nombre de votants</u> 31	<u>Etait absent :</u> <i>M. BAETENS.</i>

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-02c) Compte Administratif 2017 – Service pompes funèbres

I-02c) Compte Administratif 2017 – Service pompes funèbres

Madame Carole DUBOIS, 1^{ère} adjointe au Maire, présente le compte administratif 2017 du service pompes funèbres, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 04 avril 2018 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 du service pompes funèbres dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

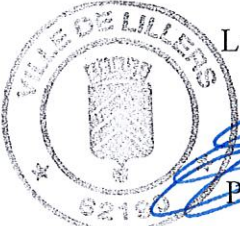
Adopté par 24 voix pour (« Lillers en positif ») et 6 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures.

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18/04/2018
et de la Publication le 18/04/2018
Lillers, le 18/04/2018
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS

REÇU LE 18 AVR. 2018



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2018

12 Avril 2018

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

21

Nombre de pouvoir

10

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

31

L'an deux mille dix-huit le 12 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 05 avril 2018.

Etaients présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mme MARGEZ, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL, adjoints.
MM. ANDRIES, PAQUET, Mme FONTAINE, M. DANIEL, Mmes DELANOY, DECAESTEKER, M. CARLIER, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE, M. PESTKA, conseillers municipaux.

Etaients excusés : Mme PHILIPPE, Mme DUQUENNE, Mme FAES, Mme ROSIAUX, M. LAVERSIN, M. MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme CREMAUX, M. EVRARD.

Avaients donné pouvoir : Mme PHILIPPE à M. WESTRELIN, Mme DUQUENNE à Mme MERLIN, Mme FAES à Mme DUBOIS, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. LAVERSIN à M. ANDRIES, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à Mme DELWAULLE, M. DESFACHELLES à M. PESTKA, Mme CREMAUX à M. FLAJOLLET.

Etaients absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-02d) Compte Administratif 2017 – Camping municipal

I-02d) Compte Administratif 2017 – Camping municipal

Madame Carole DUBOIS, 1^{ère} adjointe au Maire, présente le compte administratif 2017 du camping municipal, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 04 avril 2018 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 du camping municipal dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

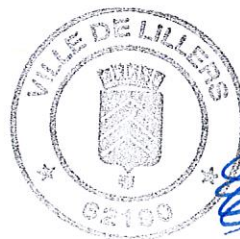
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 24 voix pour (« Lillers en positif ») et 6 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures.

**Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18/04/2018
et de la Publication le 18/04/2018
Lillers, le 18/04/2018
Le Maire,**



Le Maire,


Pascal BAROIS



REÇU LE 18 AVR. 2018



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2018

12 Avril 2018	L'an deux mille dix-huit le 12 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 05 avril 2018.
<u>Nombre de conseillers</u> 33	<u>Etaient présents :</u> <i>Mme DUBOIS, M. LELONG, Mme MARGEZ, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL, adjoints.</i> <i>MM. ANDRIES, PAQUET, Mme FONTAINE, M. DANIEL, Mmes DELANOY, DECAESTEKER, M. CARLIER, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE, M. PESTKA, conseillers municipaux.</i>
<u>Présents à la séance</u> 21	<u>Etaient excusés :</u> <i>Mme PHILIPPE, Mme DUQUENNE, Mme FAES, Mme ROSIAUX, M. LAVERSIN, M. MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme CREMAUX, M. EVRARD.</i>
<u>Nombre de pouvoir</u> 10	<u>Avaient donné pouvoir :</u> <i>Mme PHILIPPE à M. WESTRELIN, Mme DUQUENNE à Mme MERLIN, Mme FAES à Mme DUBOIS, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. LAVERSIN à M. ANDRIES, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à Mme DELWAULLE, M. DESFACHELLES à M. PESTKA, Mme CREMAUX à M. FLAJOLLET.</i>
<u>Nombre d'absents</u> 1	<u>Etait absent :</u> <i>M. BAETENS.</i>
<u>Nombre de votants</u> 31	

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-02e) Compte Administratif 2017 – Lotissement ZA RD 943

I-02e) Compte Administratif 2017 – Lotissement ZA RD 943

Madame Carole DUBOIS, 1^{ère} adjointe au Maire, présente le compte administratif 2017 du lotissement de la ZA RD 943, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 04 avril 2018 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 du lotissement de la ZA RD 943 dressé par Monsieur le Maire.

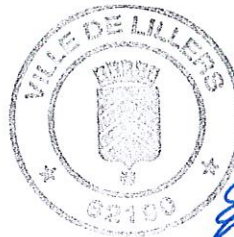
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 24 voix pour (« Lillers en positif ») et 6 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18/04/2018
et de la Publication le 18/04/2018
Lillers, le 18/04/2018
Le Maire,



Le Maire,


Pascal BAROIS



REÇU LE 18 AVR. 2018



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2018

12 Avril 2018

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

21

Nombre de pouvoir

10

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

31

L'an deux mille dix-huit le 12 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 05 avril 2018.

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mme MARGEZ, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL, adjoints.
MM. ANDRIES, PAQUET, Mme FONTAINE, M. DANIEL, Mmes DELANOY, DECAESTECKER, M. CARLIER, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE, M. PESTKA, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme PHILIPPE, Mme DUQUENNE, Mme FAES, Mme ROSIAUX, M. LAVERSIN, M. MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme CREMAUX, M. EVRARD.

Avait donné pouvoir : Mme PHILIPPE à M. WESTRELIN, Mme DUQUENNE à Mme MERLIN, Mme FAES à Mme DUBOIS, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. LAVERSIN à M. ANDRIES, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à Mme DELWAULLE, M. DESFACHELLES à M. PESTKA, Mme CREMAUX à M. FLAJOLLET.

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

OBJET

I-02f) Compte Administratif 2017 – Lotissement ARMADA
rue Philiomel

I-02f) Compte Administratif 2017 – Lotissement ARMADA rue Philiomel

Madame Carole DUBOIS, 1^{ère} adjointe au Maire, présente le compte administratif 2017 du lotissement ARMADA rue Philiomel, dressé par le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 04 avril 2018 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2017 du lotissement ARMADA rue Philiomel.

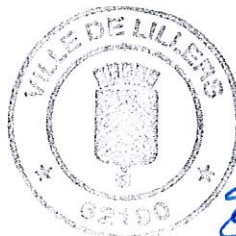
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 24 voix pour (« Lillers en positif ») et 6 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

**Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18/04/2018
et de la Publication le 18/04/2018
Lillers, le 18/04/2018
Le Maire,**



Le Maire,


Pascal BAROIS



REÇU LE 18 AVR. 2018

